



## Insultes devant un enfant de 2 ans et demi

-----  
Par Visiteur

Mon ami qui est séparé de la mère de son fils depuis presque 3 ans, subi depuis notre rencontre (5mois)des insultes et menaces devant l'enfant à chaque fois qu'il amène ou récupère l'enfant du style "fils de pute" " tu n'es qu'une merde". L'enfant qui est dans l'apprentissage des mots les répète constamment! ils ont un procès au JAF dans 2 mois. que pouvons nous faire contre cela vis à vis de la loi???

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame

que pouvons nous faire contre cela vis à vis de la loi???

Votre ami peut souligner devant le JAF que la mère de son enfant l'insulte ce qui engendre des tensions et nuit au bien être de l'enfant.

Il peut également déposer plainte pour insultes non publiques.

Hormis ces deux possibilités il n'y a malheureusement pas grand chose à faire pour éviter la vulgarité de cette personne.

Cordialement